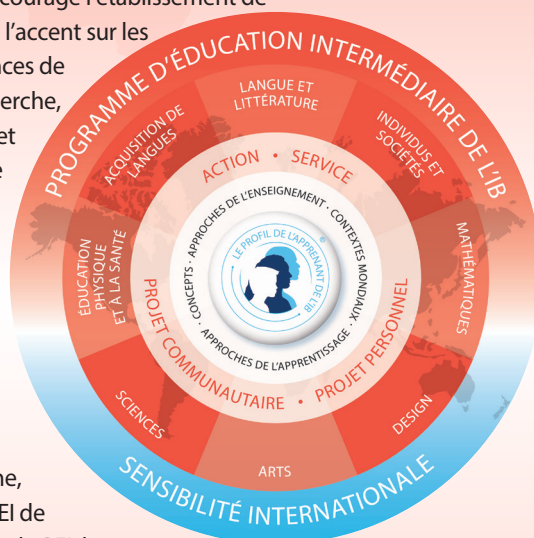


Projet personnel

Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de l'IB est conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans. Il fournit un cadre d'apprentissage qui accorde une place prépondérante au défi intellectuel et encourage l'établissement de liens entre l'étude des disciplines scolaires traditionnelles et le monde réel. Le PEI met l'accent sur les approches de l'apprentissage à travers le développement systématique de compétences de communication, de collaboration, d'organisation, d'autogestion, de réflexion, de recherche, de littératie informationnelle, de littératie médiatique, de pensée créative et critique, et de transfert de l'apprentissage. Il favorise également la compréhension interculturelle et l'engagement mondial, des qualités aujourd'hui essentielles pour les jeunes.

L'enseignement et l'apprentissage interdisciplinaires forment un programme d'études connexe qui est adapté aux besoins des élèves en matière de développement et les prépare à poursuivre des études au niveau supérieur, ainsi qu'à la vie dans un monde de plus en plus interconnecté. Le PEI se base sur des concepts et des contextes pour permettre une intégration et un transfert efficaces des connaissances entre les huit groupes de matières.

Pour les élèves souhaitant obtenir un titre officiel à l'issue de la 5^e année du programme, l'IB propose des évaluations électroniques qui mènent à l'obtention du certificat du PEI de l'IB ou à des résultats de cours pour les différentes disciplines. Pour obtenir le certificat du PEI, les élèves doivent réaliser un examen sur ordinateur de deux heures dans chacun des groupes de matières suivants : Langue et littérature, Individus et sociétés, Sciences, Mathématiques et apprentissage interdisciplinaire. Ils doivent également remettre un portfolio électronique en Acquisition de langues et un autre dans l'un des groupes de matières suivants : Design, Arts ou Éducation physique et à la santé. Pour finir, il leur faut réaliser un projet personnel qui fera l'objet d'une révision de notation, et remplir les exigences de l'établissement scolaire en matière de service en tant qu'action (service communautaire).



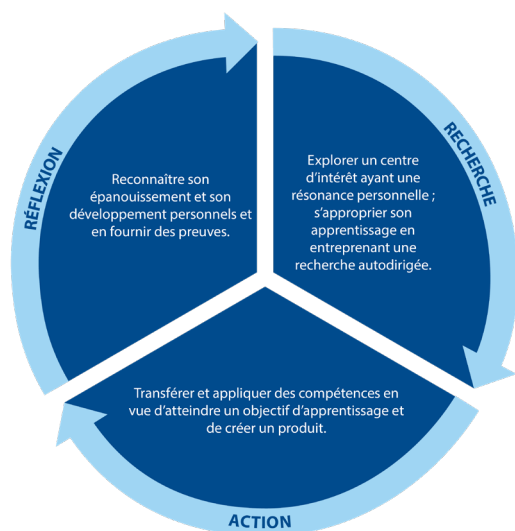
I. Description et objectifs globaux du projet

Le projet personnel du PEI est une exploration pratique centrée sur les élèves et adaptée à leur âge, qui leur permet de renforcer leur apprentissage dans l'ensemble du programme grâce à un cycle de recherche, d'action et de réflexion. Ce projet à long terme est conçu comme une expérience d'apprentissage autonome d'environ 25 heures. Le projet personnel du PEI aide les élèves à développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB. Il leur fournit une excellente occasion de mettre en pratique et de renforcer les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage développées tout au long du programme, tout en les encourageant à devenir des apprenants permanents et autonomes. S'ils le souhaitent, les élèves peuvent relier leur projet à l'un des contextes mondiaux. Cela n'est cependant pas obligatoire.

Les élèves qui terminent le PEI en 3^e ou 4^e année doivent réaliser le projet communautaire du PEI. Pour prétendre à l'obtention de résultats de cours du PEI et du certificat du PEI de l'IB, les élèves de 5^e année du PEI doivent satisfaire aux exigences du projet personnel, qui fait l'objet d'une révision de notation externe. Les élèves suivant les 3^e, 4^e et 5^e années du PEI peuvent réaliser les deux projets.

Les objectifs globaux des projets du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de participer à une recherche approfondie qu'ils orientent eux-mêmes ;
- d'adopter de nouvelles perspectives créatives et d'acquérir une meilleure compréhension grâce à une investigation poussée ;
- de faire preuve des compétences, des attitudes et des connaissances requises pour mener à bien un projet sur une longue période ;
- de communiquer de manière efficace dans des situations diverses ;
- d'agir de manière responsable dans le cadre de l'apprentissage ou grâce à cet apprentissage ;
- de fixer des objectifs et d'évaluer les résultats par rapport à ceux-ci ;
- d'apprécier le processus d'apprentissage et d'être fiers de leurs accomplissements.



Les projets du PEI amènent les élèves à participer à un large éventail d'activités d'apprentissage planifiées par ces derniers, qui renforcent les connaissances et la compréhension, et leur permettent de développer des compétences personnelles et scolaires essentielles. Il est important que le projet soit un travail personnel ; il permet aux élèves d'explorer un domaine qui les motive et les intéresse. Ils choisissent le sujet de leur projet, qui peut se rapporter à un centre d'intérêt nouveau ou non, choisissent la méthode pour parvenir à leur objectif et créent leurs propres critères de réussite pour évaluer le produit. Le projet constitue une excellente occasion pour les élèves de réaliser un produit vraiment personnel et souvent créatif, et de démontrer la consolidation de leur apprentissage dans le cadre du PEI.

II. Composantes du projet

Les élèves abordent les objectifs spécifiques du projet personnel à travers :

- le **processus** qu'ils suivent ;
- le **produit ou le résultat** qu'ils créent ;
- l'**apprentissage** dont ils recueillent des preuves ;
- le **rapport ou la présentation** qu'ils réalisent pour expliquer ce qu'ils ont fait et appris.

Les élèves documentent leur réflexion, leur processus de recherche ainsi que le développement de leurs idées initiales en définissant un objectif concernant le produit ou un résultat ainsi qu'un objectif d'apprentissage. Les objectifs concernant le produit peuvent inclure la création de films, de travaux artistiques, d'un appareil innovant, d'un meuble, d'une maquette ou d'un jeu vidéo. Les résultats peuvent comprendre la participation à une formation pour acquérir une nouvelle compétence, l'organisation d'une conférence ou d'un concert, la réalisation d'expériences scientifiques ou la mise en place d'un service pour la communauté locale. Les objectifs d'apprentissage peuvent découler des acquis antérieurs, en approfondissant la compréhension de certains sujets déjà abordés par l'élève lors de l'étude d'une discipline spécifique, ou provenir d'un domaine n'étant en rien lié aux études scolaires.

Les élèves documentent leur travail sur le projet dans le journal de bord. En plus de promouvoir l'intégrité intellectuelle, cette stratégie d'apprentissage les aide à consigner leur travail et à apprendre de celui-ci. En tant qu'outil de consignation des progrès accomplis, les journaux peuvent revêtir de nombreuses formes et être présentés à l'aide de divers supports. Ils servent à consigner les plans, les idées et les accomplissements au fur et à mesure de leur évolution. Le journal de bord permet de consigner les principales réflexions sur l'apprentissage ainsi que les commentaires constructifs sur le travail des élèves.

Des extraits du journal démontrant le niveau atteint dans tous les critères peuvent être envoyés avec le rapport ou la présentation à l'issue du projet.

Le rapport du projet personnel explique, de manière concise et succincte, le processus, la réussite du produit et les résultats. Le rapport doit être accompagné d'une bibliographie formelle ainsi que d'une déclaration d'intégrité intellectuelle.

III. Critères d'évaluation

Chaque objectif spécifique du projet personnel correspond à l'un des trois critères d'évaluation, qui ont tous la même pondération. Chaque critère comporte huit niveaux possibles (1 – 8) répartis en quatre bandes dotées de descripteurs propres que les enseignants utilisent pour émettre des jugements sur le travail réalisé par les élèves.

Critère A : planification

Les élèves indiquent un objectif d'apprentissage pour le projet et expliquent comment un centre d'intérêt personnel a mené à cet objectif. Ils indiquent le produit ou le résultat visés et élaborent des critères de réussite appropriés. Ils présentent un plan clair et détaillé pour réaliser le produit ou le résultat et satisfaire aux critères de réussite qui lui sont associés.

Critère B : application des compétences

Les élèves expliquent comment ils ont appliqué la ou les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage pour atteindre leur objectif d'apprentissage et réaliser leur produit ou résultat.

Critère C : réflexion

Les élèves expliquent les effets du projet sur eux-mêmes ou sur leur apprentissage, et évaluent le produit ou le résultat en fonction des critères de réussite.

IV. Révision de notation externe

Un superviseur du projet personnel doit être affecté à chaque élève, afin de lui fournir des indications et des commentaires constructifs tout au long du processus. Les projets sont évalués par les superviseurs selon les critères d'évaluation publiés, et les établissements scolaires procèdent à une normalisation interne pour garantir une compréhension cohérente de ces critères et des accomplissements des élèves.

La validation externe des notes finales du projet personnel est obligatoire pour tous les établissements scolaires dans lesquels le PEI s'achève en 5^e année. Au cours de chaque session d'examens, l'IB procède à la révision de notation d'un échantillon de projets personnels pour chaque établissement scolaire et, le cas échéant, ajuste les notes finales afin de garantir l'application de normes internationales rigoureuses et fiables.

Les projets du PEI sont généralement développés et présentés dans la langue d'enseignement de l'établissement. Les rapports du projet personnel doivent être développés et présentés dans l'une des langues offertes pour la révision de notation du PEI. Une procédure de demande spéciale est néanmoins prévue par l'IB pour un grand nombre de langues afin de soutenir l'apprentissage de la langue natale des élèves.

Un niveau satisfaisant doit être atteint pour le projet personnel afin de se voir décerner le certificat du PEI.

À propos de l'IB : depuis plus de 50 ans, l'IB se bâtit la réputation d'offrir des programmes d'enseignement stimulants et de grande qualité, qui développent une sensibilité internationale chez les jeunes et les préparent à relever les défis de la vie au XXI^e siècle et à contribuer à la création d'un monde meilleur et plus paisible.

Pour plus d'informations sur le Programme d'éducation intermédiaire de l'IB, rendez-vous sur la page <https://ibo.org/fr/myp>. Les guides pédagogiques peuvent être consultés sur le Centre de ressources pédagogiques ou achetés sur le site du magasin de l'IB : <https://ibo.org/fr/new-store>.